



## HONORAIRES DE TRANSACTION

➤ A partir de 400.001 €	4.0 % TTC
➤ De 350.001 € à 400.000 €	4.25% TTC
➤ De 300.001 € à 350 000 €	4.5% TTC
➤ De 250.001 € à 300.000 €	5.0 % TTC
➤ De 200.001 € à 250.000 €	5.5 % TTC
➤ De 150.001 € à 200.000 €	6.0 % TTC
➤ De 100.001 € à 150.000 €	Forfait 9.000 € TTC
➤ Jusqu'à 100.000 €	Forfait 7.000 € TTC
➤ Division	Honoraires + 3.000 € par lot
➤ Terrain	Forfait 15.000 € TTC
➤ Box	2 000 € TTC
➤ Estimation	90 € TTC (déductible des honoraires en cas de vente)

Calcul du % sur le prix de vente - honoraires maximum à la charge du vendeur - TVA à 20%

NB : Le présent barème est appliqué à la charge de l'acquéreur sur le prix de vente hors honoraires en cas de mandatement par la Direction Générale des Finances Publiques.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Le 24/11/2021

**CONSEIL TRANSACTION IMMOBILIER** – 31 rue du Général Leclerc 95310 SAINT OUEN L'AUMONE – Tel : 01.82.31.00.00

Mail : [conseil.transaction.immo@orpi.com](mailto:conseil.transaction.immo@orpi.com)

S.A.S au capital de 8000 euros – RCS Pontoise 532 422 771

Carte professionnelle CPI 9501 2016 000 007 753 délivrée par la CCI de Paris Ile de France.

Caisse de garantie : QBE insurance Europe limited - 110 Esplanade Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex – 110 000 euros

Banque : Caisse d'Epargne - compte n° 08000473407